

ESPOIR POUR UN ENFANT

CONTRAT PARRAINAGE individuel 2019/2020

PARRAINER UN ENFANT **COMMENT SORTIR UN ENFANT DES GRIFFES DE LA MISERE**

(Prendre connaissance du règlement intérieur et des statuts sur le site Don/ Adhésion)

Adhésion chaque année civile obligatoire :

Il faut obligatoirement être membre et renouveler chaque année sa cotisation

1 membre célibataire Actif : 20€/an (électeur, souhaite participer à l'AG)

Membres actifs : 40€/an/couple (électeurs, souhaitent participer à l'AG)

Membres adhérents : 22€/an/couple (ni électeurs, ni éligibles, ne souhaitent pas participer à l'AG)

1 membre célibataire adhérent : 16€/an (ni adhérent, ni éligible, ne souhaitent pas participer à l'AG)

Le parrainage s'inscrit dans la durée . Elle contribue en partie à payer la logistique pour le suivi des enfants parrainés

Contribution mensuelle

Les parrains français assurent par leur contribution 20€/mois

- la scolarisation
- la cantine
- les soins de l'enfant...dans le besoin

Nous essayons de réduire le plus possible les frais de virement, d'informations, d'échanges...afin que l'enfant puisse bénéficier de quasiment la totalité de la somme.

Le contrat parrainage est modifiable et validé uniquement par le bureau. Le parrainage est un engagement, au bout de la 2^{ème} échéance de retard, c'est une créance sans préavis, donc perte des droits du membre, au bout de la 3^{ème} échéance, le membre est démissionnaire de ce fait.

Le parrainage d'un enfant, c'est un merveilleux moyen de permettre à un enfant en détresse d'être protégé mais également grandir dans de meilleures conditions de vie, aller à l'école et tisser des liens avec lui grâce à la correspondance.

L'éducation, c'est l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté.

Les contributions sont transmises aux Equipes Locales Espoir Pour Un Enfant qui se chargent du suivi et participent à l'envoi des nouvelles des enfants.

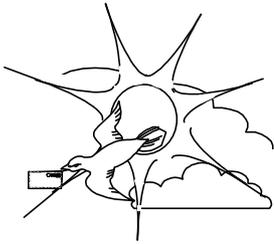
Il s'agit plus qu'un engagement à envoyer régulièrement une somme d'argent qui permet à un enfant de grandir, de se scolariser, de se former et de devenir un adulte.

L'esprit préside à un parrainage qui revête également une grande importance : laisser l'enfant dans sa culture d'origine, pourvoir à sa nourriture, sa santé, sa formation.

Les courriers parrainage sont rédigés, traduits à la demande.

Les échangeant de courriers (traducteurs bénévoles : France – Vietnam) ou (notaire traducteur dans certains endroits mais le montant du parrainage devient plus important) créent des liens d'amitiés profonds.

L'enfant doit écrire à ses parrains 2 courriers par an, pour certains enfants qui habitent à Hochiminh écrivent jusqu'à 3 courriers..



ESPOIR POUR UN ENFANT

Le nombre d'enfants parrainés est trop important pour vérifier la régularité des courriers. De plus, le coût financier serait trop considérable et nécessiterait une augmentation du montant du parrainage.

Si vous ne recevez pas de nouvelles après 7 ou 8 mois, merci de contacter le bureau.

Nos membres responsables en France et au Vietnam sont totalement bénévoles, ils fournissent un travail énorme.

Certains frais des Responsables Vietnamiens sont pris en charge par l'association.

Vous vous engagez à parrainer un enfant durant toute la durée de sa scolarité (sauf si sa situation financière s'est améliorée, un autre enfant en grande détresse vous sera proposé). Toutefois, si vous rencontrez un problème financier, veuillez nous contacter rapidement afin de trouver d'autres parrains dans les plus brefs délais, ce qui n'est pas toujours évident. Il est également nécessaire de vérifier régulièrement le virement automatique, certaines banques arrêtent sans avertir leurs clients.

Si vous souhaitez poser des questions sur le parrainage (qui impliquent des difficultés et donnent lieu à discussion), n'hésitez pas à écrire de préférence par email aux membres du bureau, ils se feront une joie de vous répondre et faire de leur mieux pour vous satisfaire.

Ne laissez jamais envenimer la situation.

La correspondance :

Vous envoyez un courrier à votre filleul par email : contactepevietnam1@yahoo.com (merci d'ajouter votre nom, le nom de l'enfant, le lieu de l'enfant)

Les courriers de votre filleul seront envoyés par email par mesure d'économie afin d'éviter d'augmenter le montant du parrainage.

Une équipe de bénévoles au Vietnam traduira votre courrier et le transmettra à la responsable de l'enfant qui le lui remettra.

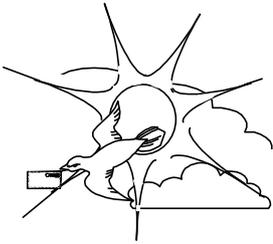
En dehors de la mission :

Si vous connaissez une personne (membre Espoir pour un enfant ou pas) qui se rend au Vietnam et que vous souhaitez qu'elle rencontre votre filleul. Elle ne peut pas contacter directement nos différents responsables Espoir pour un enfant parrainage sur place ou remettre directement de l'argent, un colis à la famille de l'enfant parrainé.

Vous n'avez pas non pas la possibilité de rencontrer votre filleul de façon individuelle en dehors de la mission (autorisation auprès des Autorités pour se rendre sur place.)

Espoir pour un Enfant respecte la législation du pays, elle n'autorise aucune visite individuelle, ni déplacement chez la famille de votre filleul, les centres, orphelinats, villages, etc où Espoir pour un enfant intervient sauf ceux qui sont prévues au moment de la mission (1 fois par an, en général mi février, mi-mars). Cette clause doit être respectée impérativement. De nombreuses démarches doivent être entreprises, il est donc essentiel de contacter la Présidente 8 mois à l'avance pour préparer la visite qui doit se conformer à notre chartre et pour connaître les dates de mission et le jour où vous avez la possibilité de rencontrer votre filleul. Votre visite dans la communauté de votre filleul durera un jour par respect pour sa vie privée, celle de sa famille ou de l'institution et la législation vietnamienne.

En cas de déménagement, nous vous demandons de nous communiquer votre nouvelle adresse et numéro de téléphone au bureau du siège social. Cadeau : Vous envoyez un colis à votre filleul, il n'est pas possible de l'envoyer directement mais seulement par l'intermédiaire de quelques religieuses qui continuent à accepter mais sont de plus en plus réticentes, les colis n'arrivent pas toujours et gênés vis-à-vis des autres enfants. C'est une initiative personnelle qui n'a rien à voir avec le contrat parrainage. Si l'enfant ne reçoit



ESPOIR POUR UN ENFANT

pas son cadeau, L'ONG se dégage de toutes responsabilités. Vous pouvez toutefois envoyer un don au siège social, il sera remis à sa responsable pour lui acheter le cadeau que vous souhaitez lui offrir ou seulement un don au profit de l'enfant. Un conseil : Il ne faut jamais demander à un enfant ce qu'il désire ou donner vos limites sur le prix du cadeau. Vous vous engagez à parrainer un enfant durant toute la durée de sa scolarité (sauf si la situation familiale s'est améliorée, un autre enfant vous sera proposé).

Chaque année, une enquête sur la situation familiale de l'enfant est réalisée par différentes équipes françaises et vietnamiennes. Si la situation familiale de l'enfant s'est améliorée, si la famille a déménagé, si l'enfant est décédé...etc..Nous contactons les parrains afin d'interrompre le parrainage ou proposer un autre enfant à parrainer. .Merci de votre compréhension sur le vrai but de l'association.....

Un grand MERCI pour votre grande générosité

(Écrire la mention « lu et approuvé »)

Nom Prénom

Signature.

Fiche de renseignements

Nom

Prénom

Tél :

E-mail :

(Email obligatoire pour l'envoi des courriers)

(les adresses mails à la main ne sont pas toujours lisible, merci d'envoyer un mail, objet : essai sans obligation de contenu à : espoirpourunenfant@gmail.com)

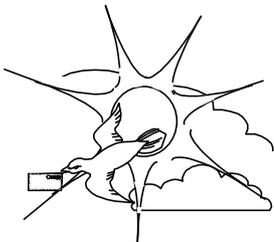
Adresse

Chèque - virement (RIB de l'association ci-dessous à remettre à votre banque)

Je parraine à partir de :

Nom de l'enfant

Signature



ESPOIR POUR UN ENFANT

Chaque année, une enquête sur la situation familiale de l'enfant est réalisée par différentes équipes françaises et vietnamiennes. Si la situation familiale de l'enfant s'est améliorée, nous contactons les parrains afin d'interrompre le parrainage ou proposer un autre enfant à parrainer. Toutefois, les contacts ne seront pas interrompus. Merci de votre compréhension sur le vrai but de l'association.....

RIB ESPOIR POUR UN ENFANT Vietnam

Attention, nous ne sommes pas autorisés à prélever, merci de ne pas nous remettre votre RIB.

Muni de ce RELEVÉ D IDENTITE BANCAIRE CI-DESSOUS,

Vous devez vous rendre à votre banque muni de ce RIB afin qu'elle vire tous les mois mensuellement

20€ au compte de *Espoir pour un Enfant*

Caisse d'Epargne /Relevé d'identité

Identification du compte pour utilisation nationale

c/étab : 13 825

c /guichet : 00 200

N/compte : 08000929610

C/rice : 04

Identification du compte pour utilisation internationale (IBAN)

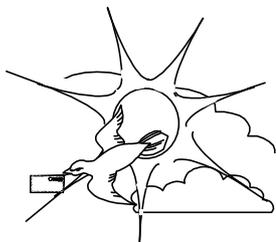
FR76/1382/5002/0008/0009/2961/004

Bank identification Code (Bic) : CEPAFRPP382

Titulaire du Compte : ESPOIR POUR UN ENFANT

Cette opération peut se faire par internet

SIEGE SOCIAL : Espoir pour un enfant –Siège Pierre-Bénite - Toutes correspondances :
101 Maçonnière , Domaine des Cèdres 46 , 69390 VERNAISON – site : www.espoir-enfant.org
E-Mail : espoirpourunenfant@gmail.com



ESPOIR POUR UN ENFANT

important

RECU CERFA (ce document peut être téléchargé sur notre site www.espoir-enfant.org ou le demander à l'adresse <mailto:ongespoirpourunenfant@yahoo.fr> joelleroigmeyrieux@yahoo.fr)

Vous ne recevrez pas un reçu cerfa automatiquement
(art du Règlement intérieur)

SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UN RECU CERFA déductible de vos impôts

Adresse en bas de page

MERCI DE RETOURNER CE QUESTIONNAIRE IMPERATIVEMENT

AVANT LA FIN DE L'ANNÉE 2019,

Vous recevrez votre reçu en février 2018

NOM (obligatoire)
Prénom : (obligatoire)
Adresse (obligatoire) :

Code (obligatoire)

Ville : (obligatoire)
Pays : (obligatoire)

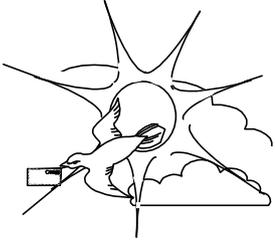
Tél :
Email :

VEUILLEZ COMPLETER IMPERATIVEMENT
AVEC PRECISION CE QUESTIONNAIRE (afin de faciliter la recherche des bénévoles et éviter tout malentendu).

* La cotisation n'est pas déductible des impôts * si le questionnaire n'est pas complété, le reçu ne sera pas envoyé)
* Nous avons beaucoup de noms de famille homonymes, merci de votre compréhension

<u>Date du don année 2019</u>	Virement 2019 PARRAINAGE/BOURSE/DON Précisez les dates et les montants des virements, merci	Chèque 2019 PARRAINAGE/BOURSE/DON Précisez la date et le montant de chaque chèque, merci	divers

JE SOUHAITE RECEVOIR UN RECU CERFA DEDUCTIBLE DES IMPOTS AU MOIS DE FEVRIER 2018
D'un montant de :



ESPOIR POUR UN ENFANT

DATE ET SIGNATURE (obligatoire)

SIEGE SOCIAL : Espoir pour un enfant –Siège Pierre-Bénite - Toutes correspondances :
101 Maçonnière , Domaine des Cèdres 46 , 69390 VERNAISON – site : www.espoir-enfant.org
E-Mail : espoirpourunenfant@gmail.com